

**Conseil d'établissement
Mardi 4 avril 2023 à 18 h 30
Salon du personnel**

Procès-verbal

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES

À 18 h 35, Madame Sonia Bernier ouvre la séance et Monsieur Louis Ricard souhaite la bienvenue aux membres du CÉ. Étaient présents : Monsieur Louis Ricard (directeur), Madame Hélène Labrie (enseignante), Madame Chantale Bouchard (enseignante), Madame Claudia Gagnon (parent), Madame Joanie Destremes (psychoéducatrice), Madame Roxanne Brissette (TES), Madame Sonia Bernier (parent) et Madame Alexandra Plante (parent).

Madame Sophie Crevier (SDG) est présente pour présenter les points 9.1 et 9.2.

Étaient absents : Monsieur Maxim Moreau (parent), Madame Sophie Tétreault (parent) et Madame Maryse Labonne (secrétaire).

2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Madame Alexandra Plante se propose pour faire office de secrétaire.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Louis Ricard fait la lecture de l'ordre du jour et y ajoute deux (2) sujets en varia : 9.1 - journées pédagogiques 2023-2024 et 9.2 - semaine des services de garde.

Proposé par Madame Claudia Gagnon.

C22-23-23 Adopté à l'unanimité.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2023

Aucune modification n'est apportée au procès-verbal.

Proposé par Madame Claudia Gagnon.

C22-23-24 Adopté à l'unanimité.

5. AFFAIRES RELATIVES AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2023

9.1 Monsieur Louis Ricard a obtenu plus d'information concernant le jardin hydroponique. Ce dernier se détaillerait aux alentours de 15 000 \$. (Le sujet est plus amplement discuté en point 8.1.2.) Quant aux campagnes de financement possibles, la vente de semis se fera aux deux (2) ans.

6. REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Sophie Tétreault étant absente, le point sera discuté à une prochaine réunion.

7. PAROLE AU PUBLIC (15 MINUTES)

Aucun public présent.

8. ÉTUDE DES DOSSIERS

8.1 DÉCISIONS

8.1.1 Consultation sur le choix du traiteur

Préalablement à une dégustation de leurs plats, Madame Sophie Crevier présente trois (3) compagnies de traiteur approchées, soit : Les Petits Chefs, Le Lunch et Merenda. Toutes les compagnies offrent deux (2) formats de plat principal (chaud ou froid), un breuvage, un accompagnement et un dessert. Les parents commandent et paient directement sur la plate-forme de la compagnie. Il est entendu que les compagnies sont placées en ordre de préférence comme suit :

1. Le Lunch
2. Meranda
3. Les Petits Chefs

Proposé par Madame Hélène Labrie.

C22-23-25 Adopté à l'unanimité.

8.1.2 Adoption du projet-école : jardin hydroponique

Monsieur Louis Ricard reprend que le jardin hydroponique coûterait aux alentours de 15 000 \$ plutôt que les 5 000 \$ à 8 000 \$ mentionnés au précédent Conseil d'établissement.

Monsieur Louis Ricard explique que les fonds (3 366,09 \$) pour le projet initial de l'achat d'un écran Lü seront transférés vers le projet d'achat d'un jardin hydroponique. L'ensemble des membres est d'accord.

Proposé par Madame Alexandra Plante.

C22-23-26 Adopté à l'unanimité.

Concernant les campagnes de financement possibles, les idées suivantes sont rappelées :

- Vente de sapin de Noël (Bo Sapin)
- Vente d'étiquettes d'identification de vêtements et autres objets : Cestamoi.ca
- Vente de produits d'entretien ménager PURE

L'ensemble des membres est d'accord.

Proposé par Madame Alexandra Plante.

C22-23-27 Adopté à l'unanimité.

8.1.3 Consultation sur le projet de Règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves

Monsieur Louis Ricard présente le document. Il est expliqué que les plaintes concerneront les sujets autres que les services rendus aux élèves, par exemple la circulation autour de l'école, les médias sociaux, les cloches qui sonnent

durant l'été, etc. Pour tous les autres sujets, c'est le protecteur du citoyen qui gèrera les plaintes.

Madame Sonia Bernier demande le vote.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Chantal Bouchard, il est résolu à l'unanimité :

Que le conseil d'établissement donne un avis favorable au projet de règlement.
C22-23-28

8.1.4 Approbation de l'attestation des montants reçus pour les mesures

Monsieur Louis Ricard présente et explique le document.

Madame Sonia Bernier demande le vote.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Claudia Gagnon, il est résolu à l'unanimité :

Que le conseil d'établissement confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.
C22-23-29

8.2 DISCUSSION

8.2.1 Bénévolat

La date du 7 juin est retenue pour tenir l'événement de reconnaissance de l'engagement parentale (travail des bénévoles). Un « 5 à 7 » avec divers breuvages et bouchées est proposé, entre 16 h et 17 h 30, suivi de la dernière assemblée du conseil d'établissement pour l'année 2022-2023. Le sujet sera rediscuté lors de la prochaine réunion.

8.3 INFORMATION

8.3.1 Parole à la présidente

Madame Sonia Bernier n'a pas de point particulier à aborder.

8.3.2 Parole aux enseignantes

Mesdames Hélène Labrie et Chantal Bouchard rapportent divers faits :

- Le mois de l'alimentation a été souligné lors de trois (3) journées où des collations ont été offertes aux élèves par l'école ainsi qu'une commandite de l'épicerie IGA Marché du Faubourg St-Amable inc.
- Mme Annick, enseignante en maternelle 5 ans, a un coup de cœur pour le jumelage avec les élèves de 5^e année.
- Activités des 6^e année : collation de tire d'érable, correspondance avec des élèves de la Colombie-Britannique (anglais), phrases inspirantes (projet avec la municipalité, une phrase par école sera choisie et inscrite sur du

- meublé urbain).
- L'équipe de volleyball de l'Envolée a terminé en 4^e place de la division 2, c'est la 8^e école sur un total de 40 équipes. Monsieur Alexandre est très fier!
 - Avril est le mois de la lecture et plusieurs activités sont prévues : rallye à la bibliothèque avec une collation santé comme récompense, lecture dans le noir et à l'extérieur, etc.
 - Madame Émilie a prévu plusieurs activités pendant la semaine du 24 au 28 avril : récréations karaoké, « crazy hair day », journée du t-shirt avec slogan en anglais, etc.

8.3.3 Parole à la secrétaire d'école

Madame Maryse Labonne est absente.

8.3.4 Parole à la représentante du personnel de soutien

Madame Roxanne Brissette mentionne qu'il y a eu trois (3) tirages pour les bons comportements (boules à neige); deux (2) élèves ont choisi d'écouter un film et le troisième (3^e) élève a choisi une récréation « Wii ». Pour le printemps, les boules à neige seront remplacées par des fleurs.

Les TES accompagnent les élèves lors d'activités à l'extérieur de l'école.

8.3.5 Parole à la représentante des professionnels

Madame Joanie Destrempe mentionne les dossiers en cours :

- Révision du plan de lutte contre l'intimidation
- Révision du protocole des mesures contraignantes en contexte non planifié

8.3.6 Parole à la direction

Monsieur Louis Ricard annonce qu'il prendra sa retraite en juillet 2023. Le poste a été affiché ce jour et la sélection de la nouvelle directrice ou du nouveau directeur devrait avoir lieu d'ici la fin du mois d'avril.

8.3.6.1 Sondage annuel auprès des élèves

Monsieur Louis Ricard rappelle que, selon la loi, nous devons sonder les élèves annuellement. Le sujet du sondage reste à être déterminé, mais Madame Sonia Bernier suggère de demander aux élèves quelles thématiques ils souhaiteraient pour l'année 2023-2024. Le sujet sera rediscuté lors de la prochaine rencontre.

8.3.6.2 Formation pour les nouveaux membres (18 h 20)

8.3.6.2.1 Consultation obligatoire des élèves (2 min.)

8.3.6.2.2 Capsule 6 - Fonctions et pouvoirs du conseil (4 min.)

8.3.6.2.3 Capsule 7 - Verbes utilisés et distinction (2 min.)

8.3.6.2.4 Avis à la direction - Pouvoir d'initiative (2 min.)

9. VARIA

9.1 Journées pédagogiques 2023-2024

Madame Sophie Crevier mentionne que les coûts moyens des activités sont de 23,55 \$ (en surplus des 15,95 \$ pour la journée normale en service de garde). Les techniciennes en service de garde ont été consultées concernant les thématiques et les activités choisies. La loi nous oblige à offrir la possibilité de ne pas aller à l'activité payante donc de rester à l'école. Il y a pratiquement autant d'élèves inscrits lors des journées « maison » que lorsqu'il y a des activités payantes.

9.2 Semaine des services de garde du 15 au 19 mai 2023

Madame Sophie Crevier aimerait offrir un dîner spécial aux techniciennes en service de garde le 18 mai. Elle aimerait qu'elles puissent être remplacées par des parents et/ou des professeurs (14 groupes).

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 21 h par Madame Sonia Bernier.



Louis Ricard
Directeur



Sonia Bernier
Présidente

